

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 SEPTEMBRE 2025 – 20H00

ORDRE DU JOUR

Nomination du secrétaire de séance

I - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 juillet 2025

II- Délibérations

2025-20 : Finances Publiques – Décision Modificative n° 02

Rapport des commissions

Informations Diverses

Assemblée présidée par Monsieur Pierrick DUFOURD, le Maire

ETAIENT PRESENTS : Madame Emilie BERNAZ, Monsieur Christophe BOSSU, Monsieur Jean-Paul COSTAZ, Monsieur Denis DUFOURD, Monsieur Pierrick DUFOURD, Monsieur Jean-Louis GAVORY, Madame Sophie MARGAS, Monsieur Roland PINGET, Monsieur William ROSAY, Madame Sophie WILHEM- CANIZARES

EXCUSES : Madame Jocelyne JACQUES-VUARAMBON

ABSENTS : Monsieur Benoît BRET, Monsieur Quentin HUDRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Louis GAVORY est nommé secrétaire de séance.

I - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 juillet 2025.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II– Délibérations

2025-20 : Finances Publiques – Décision Modificative n° 02

Une décision modificative n° 02 doit être prise pour tenir compte de quelques modifications comptables en section de fonctionnement et en section d'investissement sur le budget primitif 2025. Elle s'équilibre à 0€ en section de fonctionnement et en section d'investissement. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les modifications qui sont à opérer dans la section d'investissement.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES		DEPENSES	
CHAPITRE 012 - Charges du personnel et frais personnels		CHAPITRE 16 - Emprunts et dettes assimilées	
64111 - personnel titulaire - rémunération principales	1 000,00	1641 - emprunts en euros	1 000,00
CHAPITRE 66 - Charges financières		CHAPITRE 10 - Dotations, fonds divers et réserves	
66111 - intérêts réglés à l'échéance	1 000,00	10226 - taxe aménagement	12 260,00
CHAPITRE 023 - Virement à la section d'investissement		CHAPITRE 21 - Immobilisations corporelles	
023 - virement à la section d'investissement	13 170,00	2117 - bois et forêts	80 587,00
		CHAPITRE 23 - Immobilisations en cours	
		2315 - installations, matériel et outillages techniques	- 81 587,00
TOTAL	15 170,00	TOTAL	12 260,00
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES		RECETTES	
CHAPITRE 013 - Atténuations de charges		CHAPITRE 021 - Virement de la section d'investissement	
6419 - remboursements sur rémunérations du personnel	15 170,00	021 - Virement de la section d'investissement	13 170,00
		CHAPITRE 13 - subventions d'investissement	
		13873 - fonds européens FEADER	32 690,00
		CHAPITRE 16 - emprunts et dettes assimilé	
		1641 - emprunts en euros	- 33 600,00
TOTAL	15 170,00	TOTAL	12 260,00

Le Conseil municipal après avoir entendu le rapporteur, après en avoir délibéré par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, décide à l'unanimité de :

Approuver les écritures comptables issues de la décision modificative n° 02

RAPPORT DES COMMISSIONS :

COMMISSION TRAVAUX/RESEAUX

Monsieur Roland PINGET indique que les travaux d'enrobés Route des Crozats ainsi que les bordures du cimetière, confiés à la société COLAS dans le cadre du marché accord-cadre 2024, sont désormais terminés. Il informe qu'une subvention a été accordée dans le cadre des amendes de police 2025 pour le traçage d'un chemin piétonnier Route du Col du Perret. Le devis a été signé en septembre, les travaux sont prévus d'ici la fin de l'année.

Le marché public concernant la rénovation des gîtes des Nais est en préparation.

SIVU SCOLAIRE

Monsieur Christophe BOSSU informe que le SIVU rencontre prochainement un agent de cantine qui traverse des problèmes d'ordre privé.

Le temps de cantine de Villard est toujours perturbé par un élève dont les parents ont été reçus en mairie concernant son comportement envers le personnel de cantine et les autres élèves. La radiation du service de cantine est envisagée.

Il demande une dizaine de porte-manteaux supplémentaires pour le local périscolaire de Villard car 30 élèves étaient présents dès le 1 septembre 2025.

Monsieur Denis DUFOURD informe qu'un café a été offert le matin de la rentrée des classes le 1 septembre, les familles et enseignantes ont apprécié.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (C.M.J.)

Monsieur Denis DUFOURD informe qu'une réunion sera prochainement prévue pour notamment le renouvellement du bureau du C.M.J.

CCAS

Monsieur Denis DUFOURD informe que le repas des aînés est prévu dans la salle polyvalente de Villard le dimanche 16 novembre 2025 à 12h. Le C.M.J. sera convié pour favoriser l'échange intergénérationnel.

Il précise qu'un devis a été demandé à un traiteur de Mégevette. Un échange a lieu entre les conseillers afin de choisir le menu.

Il indique qu'il souhaite prévoir l'intervention d'un accordéoniste après le repas.

Un après-midi cinéma est prévu le mercredi 10 octobre 2025 à 14h30. Une proposition a été faite à la mairie de Bogève, Burdignin et Habère-Lullin pour inviter leurs aînés à la charge de chaque mairie. Le goûter à l'issue de la séance est offert par la mairie de Villard.

Les après-midis récréatifs pour les aînés reprennent à la salle polyvalente dès le mercredi 5 novembre 2025.

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (S.C.O.T.) CŒUR DE FAUCIGNY

Monsieur Denis DUFOURD informe qu'il a participé à la réunion du S.C.O.T. du 12 septembre dernier concernant notamment la demande de retrait d'un syndicat mixte du S.C.O.T. Cœur de Faucigny pour rejoindre le bassin genevois. 37 votes contre la sortie, 19 pour et 1 vote blanc.

COMMUNICATION

Monsieur Jean-Louis GAVORY informe qu'une commission information s'est déroulée ce jour pour prévoir la parution du Villard Infos n° 10. Les impressions et pliage sont prévus le jeudi 2 octobre matin et une distribution par le service technique est prévue dès le jeudi 2 octobre après-midi jusqu'au vendredi 3 octobre soir.

Il indique avoir participé au conseil d'administration du Collège Jean-Marie Molliet de Boège. M. Joël BAUD-GRASSET a annoncé un report de la construction du nouveau collège de Boège à 2029-2030 au lieu de 2026 comme prévu initialement.

Il indique qu'il a rendez-vous avec le Syane le 25 septembre prochain pour la mise en place du coffre-fort de mots de passe et le logiciel de cyber coach.

INFORMATIONS DIVERSES :

Monsieur Pierrick DUFOURD informe de la décision n° 01 concernant la maîtrise d'œuvre pour la rénovation des appartements aux n°s attribuée à Monsieur Bernard VAUDAUX.

Il indique avoir reçu un courrier de l'Etat sur une possibilité de demander une subvention dans le cadre de la DETR 2026 avant le 17 novembre prochain en raison du calendrier des prochaines élections. Le dossier de projet pourra être demandé dès début octobre 2025.

Il indique avoir fait parvenir un courrier de proposition d'emploi à M. Loïc PASTEUR pour le 01 janvier 2026. M. Loïc PASTEUR a répondu favorablement et remercie le conseil municipal pour leur confiance.

Il indique avoir reçu un mail d'une administrée accompagné d'un courrier du Directeur Départemental des Territoires adressé à Mme PETEX, députée, au sujet de l'utilisation de l'herbicide GARLON Pro utilisé dans l'alpage combasseron après broyage mécanique des buissons. Ce courrier indique que le produit n'est plus autorisé alors que le GAEC qui a utilisé le produit nous a fourni début septembre les factures d'achat du produit du mois de mai et de juillet 2025. Une précision sera prochainement demandée à la DDT pour connaître la date précise de la décision de ne plus autoriser ce produit.

Il informe avoir eu plusieurs échanges avec M. POULET, architecte du cabinet NBO qui travaille notamment sur le projet de la construction de l'école maternelle de Villard, au sujet du projet du city stade, projet indépendant de la construction de l'école, mais dont l'implantation peut être contraignante pour la future construction. Après plusieurs propositions, le lieu d'implantation du city stade a été validé par le conseil municipal sur le terrain en bas de l'aire de jeux actuelle.

Il indique avoir reçu M. MOUTHON René concernant la convention pour l'autorisation de passage et convention d'entretien pour la création et l'utilisation de la piste forestière de Miribel. M. MOUTHON René souhaiterait que la commune puisse acheter, une fois sa forêt exploitée, le fond de bois de la parcelle n°A1656. Après échange entre les conseillers, un avis favorable est donné par le conseil municipal.

Un administré domicilié près du feu récompense, en sortie de Villard direction Boège, sollicite le conseil pour demander le passage des feux en feux clignotants, notamment la nuit, en raison des incivilités routières et nuisances sonores. La demande sera prochainement faite pour que les feux récompenses soient clignotants orange entre 23h et 5h.

Une conseillère municipale a été sollicitée afin qu'un panneau clignotant soit installé en sortie de la route de la Gruaz pour indiquer la priorité à droite. Après échange, les conseillers municipaux indiquent que des panneaux et marquages sont déjà installés et qu'un panneau clignotant n'est pas nécessaire.

La séance est levée à 21h10

Le secrétaire de séance,
Jean-Louis GAVORY



Jean-Louis GAVORY

Le Maire,
Pierrick DUFORD

